

LES EQUIPES DE FINANCEMENT :

Tous les jeunes qui partiront aux JMJ seront inscrits dans des équipes, afin de favoriser la cohésion de notre grand groupe et pour faire diminuer le coût de leur voyage.

1) Comment sont formées les équipes ?

Tous les participants aux JMJ doivent sélectionner leur équipe au moment de l'inscription. Il existe 4 types d'équipes : (i) les aumônerie de paroisse, (ii) les aumônerie de lycée, (iii) les équipes d'étudiants et (iv) l'équipe de Jeunes Pro.

Les mineurs doivent donc s'inscrire avec une aumônerie de paroisse ou de lycée. Ce sont elles qui veillent à ce qu'il y ait suffisamment d'accompagnateurs. Avant de s'inscrire, ils doivent avoir pris contact avec cette aumônerie et obtenu son autorisation pour s'inscrire. Les aumôneries qui souhaitent constituer une équipe doivent nous contacter pour qu'on puisse les ajouter au menu déroulant des inscriptions.

2) Comment une équipe fait-elle diminuer le coût de son voyage ?

Les équipes réunissent de l'argent grâce aux opérations de collecte de fonds qu'elles organisent, ainsi qu'à la cagnotte qu'ils ont sur la plateforme du diocèse (voir question suivante).

Tout l'argent récolté par l'équipe servira directement à faire baisser de manière égale le prix du voyage de chaque personne de l'équipe.

3) Et au niveau comptable, cela se traduit comment ?

1/ Des cagnottes de financement des JMJ ont été mises en place sur le site du diocèse.

-> Sur ce lien <https://don.diocese-toulouse.org/crowdfunding/imj>, les donateurs peuvent soutenir « tous les jeunes » ou bien des sous-groupes. Parmi ces derniers, il y a une cagnotte pour chaque aumônerie de paroisse.

-> Les dons effectués aux aumôneries de paroisse sont déductibles d'impôts. L'argent récolté va sur le compte comptable interne au diocèse correspondant à chaque paroisse (pour pouvoir bénéficier de la réduction fiscale) et servira à réduire le coût d'inscription des jeunes de la paroisse.

-> Si vous ne trouvez pas votre cagnotte et pour toutes questions relatives à celles-ci, veuillez nous contacter.



2/ En plus des cagnottes, vos lycéens pourront réaliser des missions pour lever de l'argent comme ce que nous avons fait pour les chrysanthèmes :

- début décembre, nous vous proposerons des bougies de Noël que les jeunes pourront revendre dans leurs familles ou à la sortie de vos messes
- vous êtes bien évidemment libres de prendre toutes les initiatives que vous voulez sur votre territoire paroissial

Vous récupérez tous ces bénéfices et à la fin de l'année, nous partageons la cagnotte de votre paroisse entre vos jeunes.

**Marie se leva et partit
avec empressement**

[LUC 1, 39]



et les toulousains aussi !

